

REPUBLIQUE FRANÇAISE

2017/...

MAIRIE DE METZ

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 30 mars 2017

DCM N° 17-03-30-17

Objet : Convention de partenariat entre la Ville de Metz, APSYS FRANCE Promoteur et Pôle Emploi Moselle.

Rapporteur: Mme SALLUSTI

Le futur centre commercial Muse, dont l'ouverture est prévue le 25 octobre 2017, comprendra une surface de vente de 37 000 M2. Il accueillera à terme 112 boutiques, dont 12 moyennes surfaces, 10 restaurants et 750 places de stationnement.

APSYS France, foncière développeur, à l'origine de ce projet, souhaite permettre à chaque enseigne de couvrir ses besoins en ressources humaines pour l'ensemble des postes à pourvoir. APSYS France participe également à la dynamique du territoire en favorisant la mise en relation entre les enseignes et les demandeurs d'emplois.

De son côté, la Ville de Metz propose des services sur mesure aux demandeurs d'emplois de plus de 26 ans, pour favoriser leur accès ou leur retour à l'emploi et conforter le taux d'activité des Messins, notamment au sein des quartiers visés par la Politique de la Ville.

Partenaire de la Ville de Metz, Pôle Emploi Moselle développe des partenariats afin de mettre en place des actions et des procédures en vue d'améliorer les services de proximité au bénéfice des personnes en recherche d'emplois et des entreprises qui recrutent. Il déploie une offre de service différenciée afin de s'adapter aux besoins spécifiques de projets tel que Muse.

Dans ce cadre, il est proposé d'approuver la convention ci-jointe entre APSYS France, la Ville de Metz et Pôle Emploi Moselle, qui définit les engagements des trois partenaires dans la mise en place d'une offre de service spécifique à la campagne de recrutement des enseignes s'installant au sein de Muse.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Les Commissions compétentes entendues,

CONSIDERANT l'intérêt de mettre en place toutes actions permettant de favoriser l'accès à l'emploi ou à la qualification des demandeurs d'emploi domiciliés à Metz,

CONSIDERANT la complémentarité des intérêts entre APSYS France, Pôle Emploi Moselle et la Ville de Metz,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

DECIDE :

- **DE VALIDER** la collaboration entre la Ville de Metz, APSYS France et Pôle Emploi Moselle par la signature d'une convention partenariale,
 - **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer ladite convention, ses avenants éventuels ainsi que tout document concernant ce partenariat.

Vu et présenté pour enrôlement,

Signé :

Pour le Maire

L'Adjointe Déléguée,

Patricia SALLUSTI

Service à l'origine de la DCM : Cellule de gestion Pôle Politique de la ville, cohésion territoriale et insertion
Commissions : Commission Cohésion Sociale
Référence nomenclature «ACTES» : 8.6 Emploi-formation professionnelle

Séance ouverte à 15h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS Maire de Metz ,
Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la date de la délibération.

Membres assistant à la séance : 33 Absents : 22 Dont excusés : 12

Décision : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CONVENTION DE PARTENARIAT

MUSE

ENTRE

FINANCIÈRE APSYS,

Société de promotion, d'investissement et de gestion
de parcs commerciaux,
sise 105 rue Anatole France – 92300 LEVALLOIS-PERRET
Représentée par Monsieur Maurice BANSAY, Président Fondateur

LA VILLE DE METZ,

sise 1 place d'Armes – BP 21025 – 57036 METZ Cedex 01
Représentée par Monsieur Dominique GROS, Maire

PÔLE EMPLOI MOSELLE,

Opérateur chargé d'assurer les missions
de service public de l'emploi sur la Moselle,
Représenté par Monsieur Patrick GUINÉ, Directeur Territorial



Préambule

APSYS :

Foncière de développement, Apsys conçoit, réalise et anime des lieux iconiques, en cœur et en entrée de ville. L'ambition d'Apsys et de ses 340 collaborateurs : rendre la ville et la vie plus belles !

Présent en France et en Pologne depuis 1996, Apsys gère un portefeuille de 31 centres commerciaux (dont Beaugrenelle et Manufaktura, tous deux lauréats du prix ICSC du meilleur centre commercial européen, Posnania et Vill'Up, tous deux ouverts en 2016) et pilote 6 projets en développement.

En savoir plus : www.apsysgroup.com

La Ville de Metz :

Avec 117 619 habitants, la Ville de Metz est le chef-lieu du département de la Moselle et de l'arrondissement de Metz.

Metz, ville frontalière, est un carrefour dynamique économiquement et culturellement.

Au sein du quartier de l'Amphithéâtre, elle met en œuvre un programme d'urbanisme ambitieux mêlant activités économiques, centre des congrès, hôtellerie et services, commerces, immobilier d'entreprise, logements, culture et commerces.

La Ville de Metz est également engagée dans une politique active d'appui à l'accès à l'emploi ou à la formation de ses habitants, ainsi que dans l'organisation de manifestations de promotion de l'emploi et d'appui aux stratégies des entreprises.

Pôle emploi Moselle :

Une direction territoriale et un réseau comptant à ce jour 14 agences locales et 38 équipes professionnelles pour favoriser l'adaptation territoriale des politiques de l'emploi, résolument orienté au service de ses usagers : demandeurs d'emploi, employeurs et collectivités territoriales.

3 missions principales :

- Prospecter le marché du travail pour faciliter et accélérer les recrutements.
- Accueillir, informer, orienter les demandeurs d'emploi, procéder à leur inscription et les indemniser.
- Recueillir, traiter, diffuser et mettre à disposition les données relatives au marché du travail et à l'indemnisation des demandeurs d'emploi.

En 2016, Pôle emploi Moselle :

- Plus de 42 000 offres confiées et traitées par les agences pôle emploi de Moselle.
- Plus de 14 000 visites en entreprises.

Pôle emploi Moselle développe des partenariats afin de mettre en place des actions et des procédures en vue d'améliorer les services de proximité au bénéfice des personnes en recherche d'emploi et des entreprises qui recrutent.

Pôle emploi Moselle déploie une offre de service différenciée afin de s'adapter aux besoins spécifiques de projet tel que Muse.

Contexte

Le Centre Commercial Muse a pour objectif d'être beaucoup plus qu'un lieu de commerces et de loisirs, il se veut être une nouvelle vision de la ville. A proximité du Centre Pompidou dans le quartier de l'Amphithéâtre de Metz, Muse sera le point de rendez-vous des créateurs du quotidien, un lieu stimulant pour révéler la créativité de chacun. L'architecture futuriste et lumineuse, le design Arty et contemporain, les enseignes inédites à Metz et les services innovants feront de Muse un lieu en pleine effervescence et dynamique..

- Une situation d'exception, face au Centre Pompidou de Metz, à côté du futur hôtel Starck et à quelques minutes à pieds du centre-ville historique.
- Une zone de chalandise dynamique, internationale et à fort pouvoir d'achat, un mix unique d'enseignes leaders et marques pointues, la plupart inédites à Metz.
- Sur une surface de vente de 37 000 m², Muse accueillera à terme :
 - 112 boutiques dont 12 moyennes surfaces,
 - 10 restaurants.
- 750 places de stationnement.

Ce projet d'envergure représente un investissement de plus de 330 millions d'euros.

L'ouverture est prévue à l'automne 2017.

Enjeux

Pour APSYS :

- S'impliquer largement aux cotés des nouvelles enseignes dans leur implantation,
- Livrer un produit « clé en main » et permettre à chaque enseigne de couvrir ses besoins en ressources humaines pour l'ensemble des postes à pourvoir,
- Affirmer sa position d'entreprise engagée et sensible à l'économie du territoire,
- Aménager le territoire en concevant un projet en adéquation parfaite entre la réalité économique, les besoins du marché et le respect du consommateur,
- Participer à la dynamique économique du territoire en favorisant la mise en relation entre les enseignes et les demandeurs d'emplois.

Pour la Ville de Metz :

- Renforcer l'attractivité du territoire,
- Développer un pôle commercial innovant et structurant pour l'équilibre du territoire et créateurs d'emplois pour sa population,
- Créer un environnement favorable à l'implantation et au développement d'entreprises,
- Permettre aux habitants du territoire d'accéder à un emploi.

Pour Pôle emploi :

- Contribuer à la sécurisation des parcours professionnels en apportant un appui à l'analyse des besoins en matière de ressources humaines et à la mise en œuvre d'actions qui en découlent,
- Favoriser l'intégration des publics du territoire dans les entreprises de Muse,
- Accompagner et satisfaire les entreprises dans leurs besoins en recrutement.

Objet

L'objet de cette convention est centré sur l'emploi avec la mise en place d'une offre de service qui doit mettre en œuvre des plans d'action pour répondre aux besoins des enseignes :

- Faciliter et simplifier les processus de recrutement,
- Identifier et mobiliser l'ensemble des dispositifs et moyens permettant d'intégrer des publics en difficultés d'accès à l'emploi,
- Faciliter l'intégration et le maintien dans l'emploi des salariés,
- Développer les compétences et sécuriser les parcours professionnels des salariés,
- Apporter un appui aux enseignes qui procèdent au transfert des salariés en évaluant leurs besoins d'action pour l'adaptation aux postes dans la nouvelle structure,
- Accompagner les enseignes dans le déploiement de leurs démarches de responsabilité sociale.

Engagements

APSYS :

En tant que promoteur, APSYS s'engage à :

- Informer les entreprises du partenariat mis en place,
- Mobiliser les entreprises afin qu'elles anticipent leurs projets de recrutement,
- Permettre à Pôle emploi de présenter son offre de service auprès des entreprises lors de réunions techniques,
- Orienter les entreprises vers le pôle emploi désigné pour la mise en œuvre des démarches de recrutement.

La Ville de Metz :

La Ville de Metz s'engage à :

- Fédérer les principaux acteurs de l'emploi autour du projet de recrutements des futures entreprises,
- Favoriser l'information sur les projets de recrutement, faciliter les missions de l'Equipe dédiée Pôle emploi,
- Transmettre les candidatures qui lui parviendraient à Pôle emploi,
- Adapter son offre d'accompagnement aux candidats messins intéressés par un emploi au sein des enseignes de MUSE,
- Organiser en partenariat avec les acteurs de l'emploi des manifestations contribuant au besoin des entreprises de MUSE.

Pôle emploi :

Pôle emploi constitue l'interlocuteur privilégié des entreprises et s'engage à :

- Prendre contact avec toutes les entreprises afin d'analyser et définir leurs besoins,
- Mobiliser son offre de service emploi / formation et son ingénierie,
- Traiter et suivre les offres liées aux projets de recrutement des entreprises :
 - Prendre en compte les candidatures transmises par les différents partenaires,
 - Présenter toute candidature en rapport avec les besoins exprimés par les entreprises,
 - Effectuer le suivi des candidatures.
- Informer les partenaires des offres identifiées,
- Participer aux actions initiées par la Mairie de Metz pour le repérage des candidats,
- Piloter les candidatures liées aux recrutements de MUSE,
- Désigner en son sein un référent et une équipe qui assureront le suivi de cette action,
- Organiser et piloter le copil lié à ce partenariat
- Accompagner les entreprises dans l'intégration des salariés.

Ces engagements permettent de créer un partenariat durable entre les différentes parties prenantes afin de mobiliser tous moyens utiles pour une approche innovante et efficiente des besoins en recrutement.

Communication

Les parties s'engagent à :

- S'informer mutuellement, avant de communiquer à l'externe, au sujet des actions mises en œuvre dans la cadre de la présente convention,
- Faire part du partenariat engagé lors des actions mises en œuvre dans ce cadre ; apposer le logo des partenaires sur toute communication liée à l'emploi et portant sur le projet concerné,
- Assurer une communication interne sur le contenu de la présente convention.

Déclinaison de la convention

Pôle emploi pourra décliner une convention de service avec les enseignes qui le souhaitent afin de délivrer l'offre de service la plus adaptée.

Durée de la convention

La présente convention prend effet à compter de sa date de signature par les parties pour une durée de 12 mois. Elle se poursuivra par tacite reconduction par période d'un an, sans pouvoir se poursuivre au-delà d'une période de 6 mois à compter de la date d'ouverture de la dernière cellule commerciale au sein du centre commercial MUSE.

LES PARTENAIRES

Fait à Metz, le 4 avril 2017

Pour APSYS :

Le Président Fondateur,

Maurice BANSAY

Pour la Ville de Metz :

Le Maire,

Dominique GROS

Pour Pôle emploi Moselle :

Le Directeur Territorial,

Patrick GUINE

